

Le général de Gaulle et le Québec

Sylvie GUILLAUME

« Le général de Gaulle et le Québec », *Espoir* n°70, 1990

Du voyage du général de Gaulle au Canada en juillet 1967, on retient bien évidemment « Vive le Québec libre » lancé du balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal le 24 juillet et la réponse du premier ministre canadien L.B. Pearson résumée par l'adjectif « inacceptable ». « Vive le Québec libre » a en effet suscité des réactions hostiles de la presse canadienne anglophone et de la presse française en général, plus mitigées de la presse canadienne francophone. Si avec le recul, on tend à faire de l'attitude du général de Gaulle le résultat d'une réflexion et non d'une seule réaction émotive, on s'interroge encore sur le cheminement de sa pensée et sur la portée de son geste.

Il est donc nécessaire de replacer l'exclamation du général de Gaulle dans le contexte des années soixante, marquées par des mutations importantes au Québec avant d'analyser le voyage lui-même et d'en dégager les conséquences.

Des circonstances favorables

Comme l'écrit Jean-Paul Cointet, dans un article d'Etudes Gaulliennes, le général de Gaulle « n'inventa » pas le Québec. En effet, il est difficile d'interpréter son attitude et l'évolution de sa pensée sur le Québec sans faire une allusion aux mutations qui touchent le Québec depuis 1960 et que l'on résume sous le terme de « Révolution Tranquille », terme qui soit dit en passant est la traduction de l'anglais « Quiet Revolution » utilisé pour la première fois par le journal anglophone torontois *Globe and Mail*.

Brièvement, la Révolution Tranquille désigne l'ensemble des transformations politiques, économiques et sociales de la province du Québec qui relève au départ de l'initiative de l'État Provincial. En effet, l'arrivée au pouvoir des libéraux avec Jean Lesage est marquée par de nombreuses réformes qui modifient en profondeur les institutions et surtout la société québécoises. Le Québec entre dans une période de modernité en rupture totale avec le régime de Duplessis mort en 1959 dont le long règne avait fait prévaloir le respect de l'ordre établi et l'affirmation des valeurs conservatrices.

Les années 1960-1966 sont donc marquées par l'idée de « rattrapage » économique et d'ouverture. Il s'agit dès lors de former des élites et de favoriser l'accession des Québécois aux postes de décision. « La Révolution Tranquille » est donc marquée par l'émergence d'un nouveau nationalisme plus conquérant qui remet en cause la domination britannique et qui cherche à s'affirmer sur le plan international.

Dans ce contexte, la France qui jusqu'ici incarnait plutôt une mère-patrie mythique devient un partenaire clé dont on sollicite l'aide et les techniques. En effet, jusqu'en 1960, la France pouvait servir de référence aux nationalistes du début du siècle ne serait ce que pour l'opposer à la mère-patrie des Anglophones, très présente celle-ci, mais ces mêmes nationalistes comme Henri Bourassa étaient très critiques vis-à-vis de la France républicaine et laïque. On se souvient de l'admiration que suscitaient le Maréchal Pétain et la Révolution nationale plus proches des valeurs canadiennes françaises de l'époque. La Révolution Tranquille au Québec modifie donc l'image de la France.

On comprend mieux dès lors le dynamisme des relations franco-québécoises symbolisé par la création de la Délégation générale du Québec en 1961 et la signature des ententes franco-québécoises de 1965. Le général de Gaulle, en tant que Président de la République française a donc joué un rôle déterminant dans la reprise des relations franco-québécoises. Son intérêt pour le Québec est le résultat d'un cheminement qui remonte à 1944. 1967 est en effet le quatrième voyage du général de Gaulle au Canada. L'étude de ses voyages successifs montre qu'il attache de plus en plus d'importance au fait québécois ; c'est là le résultat à la fois de l'évolution du Québec, mais aussi de ses convictions propres. Le général de Gaulle n'a jamais ignoré que par delà les océans et les vicissitudes de l'Histoire vivaient quelques millions de Canadiens de souche française et en 1944 au cours de son premier voyage, il déclare se sentir « submergé par une vague de fierté française bientôt recouverte par celle d'une douleur inconsolable, toutes les deux venues du lointain de notre histoire ». N'oublions pas que l'un de ses premiers discours de Londres le 1er août 1940 s'adresse aux Canadiens français en ces termes : « L'âme de la France cherche et appelle votre secours à vous Canadiens français. Votre secours, elle le cherche et l'appelle parce qu'elle sait qui vous êtes. Elle sait quel élément vous formez dans le peuple, dans l'État auxquels vous appartenez ».

Dans un premier temps, il n'est donc question que des Canadiens français qui font partie intégrante du Canada, dont on quête l'aide dans la poursuite de la guerre. Le voyage d'août 1945 ne diffère guère ; le général de Gaulle y exprime son attachement sentimental, mais aussi sa vision très unitaire du Canada.

L'évolution vers la reconnaissance d'une communauté nationale distincte est sensible au troisième voyage en avril 1960 et surtout à l'occasion des voyages à Paris du Premier ministre provincial Jean Lesage en octobre 1961 et en mai 1963. « Vous êtes le Québec, vous êtes les Canadiens français » dit le général de Gaulle à Jean Lesage, mais cette affirmation ne permet pas au général de Gaulle d'envisager le Québec en dehors de la Confédération canadienne et il rappelle la souveraineté de la Reine Élisabeth. Cependant, l'étude de Renée Lescop (*Le pari québécois du général de Gaulle, Boréal Express*) montre que le général de Gaulle porte un jugement positif sur cet État capable d'unir deux communautés différentes dans ses discours publics, un jugement négatif sur les faiblesses et les ambiguïtés d'une telle situation dans ses Mémoires.

« Lors de mes précédents passages en 1944 et 1945, écrit-il, l'appareil de la guerre couvrait tout, je n'avais pu qu'entrevoir les réalités profondes qui font de la Fédération canadienne un État perpétuellement mal à son aise, ambigu et artificiel. Cette fois, je vais le discerner nettement, quoique ça ne doive être encore que sous une lumière tamisée ». Son ami, le général Vannier, symbolise à ses yeux cette contradiction. Le Gouverneur, français de souche et de culture, fait fonction de chef d'État et est nommé par la reine d'Angleterre ! Par ailleurs, après 1962 et la fin de la guerre d'Algérie, le général de Gaulle pouvait prétendre faire jouer à la France un rôle international nouveau caractérisé notamment par la défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Mais lorsqu'il reçoit à l'Élysée le Premier ministre fédéral L.B. Pearson, le 15 janvier 1964, il tient des propos plus rassurants en affirmant : « Il ne saurait y avoir dans cette solidarité particulière et naturelle rien qui doive contrarier les heureuses relations de la République française avec votre État fédéral ».

Ainsi, la politique du général de Gaulle est marquée par la volonté à la fois de conserver des

liens d'amitié d'État à État avec le Canada, pays libre, de favoriser des liens privilégiés avec la nation québécoise. C'est aussi le moyen de concilier deux principes contradictoires : non ingérence et autodétermination des peuples.

L'équilibre est difficile à maintenir lorsque les pressions du Québec se font plus ardentes et lorsque le gouvernement fédéral surveille avec suspicion les relations franco québécoises. Tel est le contexte de 1967.

Le voyage de 1967

Les préparatifs du voyage du général de Gaulle du 23 au 26 juillet 1967 sont marqués par des problèmes qui ne relèvent pas seulement du protocole, mais sont annonciateurs de conflits latents.

Ce voyage s'inscrit en effet dans un climat de tensions entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, tous deux revendiquant l'initiative de l'invitation personnelle adressée au chef de l'État français.

L'exposition de 1967 était l'occasion du voyage du général de Gaulle. Pour Ottawa il s'agissait d'une visite officielle au même titre que d'autres visites de chefs d'État étrangers invités à participer à l'Exposition qui marquait le centenaire de la fédération canadienne. Or l'Exposition avait lieu à Montréal et le Québec entend user de son influence et de ses prérogatives pour en faire une manifestation québécoise ; la visite du général de Gaulle est donc de la première importance.

Par ailleurs, un climat de tensions existe entre Québécois. Le libéral Jean Lesage a dû laisser sa place à Daniel Johnson, chef du parti l'Union nationale qui forme le nouveau gouvernement en 1966. Daniel Johnson fait l'objet de critiques acerbes de son prédécesseur qui supporte mal notamment de voir son rival recueillir tous les fruits de la visite du général de Gaulle alors qu'il avait été l'instigateur des relations privilégiées avec la France. Les premières difficultés surgissent sur le programme du voyage ; contrairement aux usages qui étaient de commencer la visite du Canada par Ottawa, la capitale fédérale, le général de Gaulle répondant à l'invitation personnelle du gouvernement québécois décide de venir en bateau à bord du Colbert qui remonterait ainsi le Saint-Laurent. La visite commencerait donc par le Québec. Débarqué à l'Anse Foulon le 23 juillet, le général de Gaulle reste une journée à Québec, la capitale provinciale, emprunte le lendemain l'ancienne route de la rive gauche du Saint-Laurent appelée le Chemin du Roi, pour se rendre à Montréal (le Chemin du Roi avait été inauguré le 5 août 1734).

La première surprise vient peut-être de l'accueil fait au général de Gaulle tant à Québec que tout au long du Chemin du Roi. Il contraste avec la quasi-indifférence qui avait entouré le voyage de 1960. La Révolution Tranquille a bien changé le Québec. La chaleur de l'accueil est spontanée ; il est en effet la manifestation de la prise de conscience par les Québécois de leur identité ; ils saluent donc comme il se doit le Président de la République française qui est de surcroît leur invité et qui leur fait l'honneur de venir chez eux avant de se rendre à Ottawa. On ne peut cependant taire la part de l'orchestration de cet accueil. Les médias, bien avant l'arrivée du général de Gaulle, se faisaient l'écho de l'importance de l'événement souligné abondamment par les autorités provinciales qui y voyaient une belle revanche sur le fédéral. Les allocutions du général de Gaulle témoignent d'une émotion grandissante. À Québec, où il est reçu par Roland Michener, Gouverneur général du Canada et par Daniel Johnson il rappelle les liens d'amitié entre la France et le Canada mais il insiste aussi sur l'œuvre

commune à la France et au Québec : « Monsieur le Premier ministre, c'est avec une immense joie que je suis chez vous au Québec, au milieu des Canadiens français, pour toutes sortes de raisons qui s'appellent le passé que nous n'oublions et n'oublierons jamais, qui s'appellent le présent où le Québec nous le savons a pris un grand essor moderne, et pour des raisons qui s'appellent l'avenir, car ce que vous faites comme vous dites, en français de ce côté de l'Atlantique et ce que fait en français le vieux pays de l'autre côté, c'est en somme une même oeuvre humaine et cela tous, autant que nous sommes, que nous pensons, voulons, parlons français, nous le sentons jusqu'au fond de notre âme ».

Bref rappel donc du passé, constat des transformations présentes du Québec qui expliquent les nouveaux rapports et insistance sur l'avenir qui est celui de la solidarité francophone. Le général de Gaulle manifeste donc son intérêt à l'évolution du Québec et à ses revendications : « Ce que l'on voit apparaître au Québec, dit-il dans sa réponse au toast de Daniel Johnson, ce n'est pas seulement une entité populaire et politique de plus en plus affirmée mais c'est aussi une réalité économique particulière et qui va grandissant. N'acceptant plus de subir dans l'ordre de la pensée, de la culture et de la science la prépondérance d'influence qui vous sont étrangères, il vous faut des élites, des universités, des laboratoires à vous ».

Cet extrait de discours dans lequel le général de Gaulle lie le politique, l'économique et le culturel est une reconnaissance implicite des aspirations à la liberté. À Donnacona, ancien poste militaire français qui porte le nom du chef huron que Jacques Cartier avait ramené en France, le général de Gaulle dit : « Et puis maintenant, je vois le présent, le présent du Canada français, c'est-à-dire un pays vivant au possible, un pays qui est en train de devenir maître de lui-même, qui prend en main ses destinées. Cela est indispensable à un peuple et vous êtes un morceau de peuple français... Vous pouvez être sûr que le vieux pays, que la vieille France apporte et apportera à la Nouvelle France tout son concours fraternel ».

Ce concours, le général de Gaulle l'apporte immédiatement et avec éclat lorsqu'il lance de l'Hôtel de Ville de Montréal: "Vive Montréal ! Vive le Québec ! Vive le Québec libre ! Vive le Canada français et vive la France ! "

Les enregistrements de cette parole historique montrent que les acclamations n'arrivent qu'après un court silence de la foule amassée qui ne s'attendait probablement pas à une marque de reconnaissance aussi directe.

Le témoignage de Claude Morin, alors qu'il occupait les fonctions de sous-ministre des Affaires intergouvernementales et qu'il suivait à ce titre le voyage du général de Gaulle montre la stupéfaction des autorités québécoises : « Nous nous regardâmes, presque incrédules, estomaqués. Ce n'était pas possible. Le Général avait-il vraiment dit ce que nous avons cru entendre : « Vive le Québec libre ! Comment les Québécois, ceux qui étaient dans la foule et aussi tous les autres, comment les Québécois comprendraient-ils ces paroles ? Comment Ottawa réagirait-il ? »

La réaction de ce fonctionnaire qui, par ailleurs souligne les conséquences positives du geste du général de Gaulle, suggère la remarque suivante : les autorités provinciales ont-elles bien pesé les conséquences de l'orchestration qu'elles ont plus ou moins organisée autour de la visite du général de Gaulle ? On peut aussi y voir la preuve que celle-ci était beaucoup plus destinée au gouvernement fédéral qu'au chef de l'État français.

En tout cas, la réponse d'Ottawa ne se fait pas attendre ; le Premier ministre juge l'attitude du général de Gaulle « inacceptable ». La conséquence immédiate est que le général de Gaulle renonce à sa visite à Ottawa qui était prévue le jour même. Là aussi la promptitude et la dureté du jugement pourraient suggérer que le gouvernement fédéral a saisi là le prétexte pour mettre fin aux relations privilégiées entre la France et le Québec.

Le lendemain, le général de Gaulle après une visite au métro de Montréal est l'invité à déjeuner du maire Drapeau qui prononce un discours confus marquant son embarras. Certes il déclare : « Je formule un vœu ; c'est que les autres Présidents vous ressemblent et partagent votre foi dans l'existence d'un Canada français », mais la suite du discours est un éloge du fédéralisme.

Jean Lesage, ancien Premier ministre, porte un jugement sévère non pas sur le général de Gaulle directement, mais sur Daniel Johnson qu'il accuse d'avoir mal conseillé le chef d'États français et prononce un discours fédéraliste ; Daniel Johnson enfin, après un moment de réflexion déplore la déclaration du premier ministre Pearson et souligne la nécessité d'entretenir des liens privilégiés avec la France.

Le général de Gaulle quitte Montréal par avion sous les acclamations des Québécois à l'aéroport.

Il est difficile de connaître quels furent alors ses sentiments. Même si la spontanéité lui a fait prononcer l'adjectif « libre », on peut croire qu'il le pensait profondément (cf. la conférence de presse de novembre) et qu'il a voulu ainsi mettre l'accent sur la situation particulière du Québec. En ce sens, il a réussi, mais il a certainement été surpris par l'ampleur des réactions hostiles, notamment de la presse anglophone, mais aussi de la presse française.

Réactions et portée de « Vive le Québec libre »

Les réactions de la presse sont immédiates et on peut distinguer les articles hostiles (presse anglophone et française) et les articles plus mitigés (presse francophone). En France, « Vive le Québec libre » est en quelque sorte une bonne occasion dans une période de vacances de relancer l'intérêt des lecteurs. Dans l'ensemble on juge sévèrement les paroles du général de Gaulle ; certes le jugement est d'autant plus sévère qu'il s'agit de journaux d'opposition, mais même la presse favorable au régime manifeste sa surprise et son incompréhension. Le général de Gaulle emporté par la passion a transgressé le principe de non-ingérence. Le Québec lui a donné l'occasion d'exprimer son hostilité aux Anglo-saxons. Les articles traduisent aussi une totale méconnaissance du Canada en général, du Québec en particulier, ce qui bien sûr permet des raccourcis. Ingérence dans un pays étranger, hostilité au monde anglo-saxon sont les thèmes les plus retenus, mais d'un point de vue extérieur sans faire référence à l'évolution du Québec. Par exemple, on accuse le général de Gaulle d'avoir repris le slogan séparatiste qui est plutôt celui-ci : " Vive l'indépendance ! Le Québec aux Québécois ! " À noter que Pierre Bourgault, Président du R.I.N. (Rassemblement pour l'Indépendance Nationale), un mouvement séparatiste, reprend le 3 août le « Vive le Québec libre » du général de Gaulle, en soulignant que la paternité ne lui revenait pas. Au Canada, la presse anglophone rejoint les critiques de la presse française, mais cette fois en des termes plus passionnés parce que ce qui est considéré comme une offense est directement ressenti : « This it cannot be said too strongly, is a great pity » peut-on lire dans le Montreal Star. On reprend largement la thèse de L.B. Pearson qui accuse le général de Gaulle de détruire l'unité canadienne en apportant sa caution aux séparatistes. On explique ce geste par

l'hostilité du général de Gaulle au monde anglo-saxon. He hates Anglo-Saxons. He hates English speaking power and the earth-girdling use of English ». (Il déteste les Anglo-saxons. Il déteste la puissance de la langue anglaise, l'usage universel de l'anglais) explique The Financial Post du 30 mars 1968.

Il est exact qu'avant les paroles du général de Gaulle, la presse américaine avait mis en garde contre tout ce qui dans le comportement du général de Gaulle pouvait encourager le séparatisme québécois (cf. notamment l'article du New York Times du 24 juillet 1967). La presse francophone en général s'émeut de la violence du ton de la presse anglophone ; ceci est la preuve pour elle de l'incompréhension de la communauté anglophone devant les problèmes des Francophones, mais si pour certains, les paroles du général de Gaulle ont permis d'éclaircir en quelque sorte la situation, pour d'autres elles ont pour effet de diviser plus encore les deux communautés. Ainsi, André Langevin dans le Magazine Maclean écrit en octobre 1967: « Jamais sans doute, depuis la sombre lutte sur la question de la conscription, en temps de guerre, le Canada français, dans son ensemble n'a ressenti à ce point l'hostilité de l'autre Canada qui a réagi violemment, avant même de chercher à comprendre ». De même Claude Ryan, le célèbre éditorialiste du Devoir écrit, le 26 juillet 1967 : « Si quelqu'un doutait encore qu'il y eût au Canada deux communautés profondément distinctes, il ne saurait persévérer dans son doute après les événements de lundi... Y avait-il cependant, dans ces quelques paroles excessives du général de Gaulle, de quoi justifier la véritable vague de fureur qui s'empara en quelques heures d'à peu près tout le Canada anglais ? » On constate aussi que le journaliste minimise les propos du général de Gaulle ; par contre, il est plus sévère sur l'attitude de Pearson dans un autre article du 27 juillet : « Le Président de la France a commis un des impairs regrettables, qu'il n'a pas jugé devoir corriger. Le Gouvernement canadien a fait montre, en retour, d'une intransigeance, qui n'apparaît que plus manifeste, quand on relit pour une troisième fois le texte de la déclaration de M. Pearson ». Claude Ryan en profite, tout en ne cautionnant pas les propos du général de Gaulle, pour régler ses comptes avec « le fédéral ». Par contre, la grande presse libérale fédéraliste rejoint l'attitude de sa consœur anglophone. Ainsi peut-on lire dans Le Soleil du 25 juillet : « Si jamais au moment de la guerre d'Algérie, le chef d'un État étranger avait profité de l'hospitalité de la France pour émettre publiquement des opinions sur la solution du problème algérien, le Président de Gaulle n'aurait pas été lent à lui signifier que sa présence n'était pas plus longtemps désirée et acceptée ».

Seules les revues très nationalistes comme Parti Pris et L'Action nationale approuvent sans réserve les paroles du général de Gaulle. Edmond Cinq Mars dans L'Action nationale écrit : « Un souffle de libération a passé sur le Québec... Il ne faut plus l'oublier, de Gaulle nous a transmis un ton nouveau. Merci, mon général ».

Gilles Bourque dans Parti Pris en septembre 1967 écrit de même : « Le passage de de Gaulle au Québec se traduit d'abord par une démarcation très nette entre les amis et les ennemis du peuple, militants pour l'indépendance, intellectuels et ouvriers et rois nègres prêchant le statu quo, et collaborant avec l'adversaire... La visite du général de Gaulle a accéléré la marche vers l'indépendance. Le séjour du Président de la France dans notre pays fut un catalyseur, un de ces événements circonstanciels qui se traduisent par un bond du déroulement de l'histoire. On doit en comparer l'importance avec la naissance du FLQ, la mort de Duplessis ou la grève de l'amiante ».

On reconnaît là le ton de cette revue fondée en 1963 qui défend les thèses séparatistes les plus

dures et l'on comprend que ce type de caution ne plaide pas en faveur du général de Gaulle auprès de ceux qui l'accusent de favoriser le séparatisme.

Ainsi, la presse francophone à la différence de la presse anglophone est loin d'être unanime, mais leur attitude à toutes deux est dictée par leur prise de position plus ou moins favorable au séparatisme.

Quant à la presse française, elle isole au contraire les paroles du général de Gaulle qu'elle désapprouve en général, mais sans référence véritable au contexte canadien.

C'est en tout cas l'opinion du général de Gaulle dans sa réponse aux journalistes qui l'interrogeaient entre autres sujets sur « Vive le Québec libre » le 27 novembre 1967. Il commence par citer Paul Valéry : « Ce Canada français affirme notre présence sur le continent américain. Il démontre ce que peuvent être notre vitalité, notre endurance, notre valeur de travail. C'est à lui que nous devons transmettre ce que nous avons de plus précieux, notre richesse spirituelle. Malheureusement, trop de Français n'ont sur le Canada que des idées bien vagues et sommaires ». Et Paul Valéry concluait : « Ici s'insérerait trop facilement une critique de notre enseignement ».

Et le général de conclure : « Ah ! Qu'eût dit de notre presse, s'il avait vécu assez pour lire tout ce que tant et tant de journaux ont pu publier – n'est-ce pas ? – à l'occasion de la visite que le général de Gaulle a rendue aux Français du Canada ».

Auparavant, il s'est longuement épanché sur l'enthousiasme que sa visite avait suscité et il justifie ses paroles en ces termes : « À Montréal, la deuxième ville française du monde, terme de mon parcours, le déferlement de passion libératrice était tel que la France avait, en ma personne, le devoir sacré d'y répondre sans ambages et solennellement. C'est ce que je fis... Que le Québec soit libre, c'est en effet ce dont il s'agit. »

Et il propose une modification de la fédération canadienne : « Cela aboutira forcément à mon avis à l'avènement du Québec, au rang d'un État souverain, maître de son existence nationale, comme le sont par le monde tant et d'autres peuples, tant et d'autres États qui ne sont pourtant pas si valables, ni même si peuplés que ne le serait celui-là. »

Il propose ensuite une nouvelle définition des rapports avec le reste du Canada. Notons que ces propositions, souveraineté politique du Québec et association économique avec le reste du Canada, sont les thèmes défendus par le Parti Québécois au moment de sa création par René Lévesque en 1968. Il est certain que les déclarations du général de Gaulle à cette conférence de presse confirment l'hypothèse d'une réflexion qui ne date pas de son dernier voyage. On peut certes toujours évoquer la justification a posteriori, mais ce n'est guère dans les habitudes du personnage.

Pour terminer, et en guise de large conclusion, on peut en dernier lieu s'interroger sur la portée et les conséquences de « Vive le Québec libre » sur les relations franco-canadiennes. On a vu qu'il y a conformité de vues entre les propos du général de Gaulle et les revendications des nationalistes québécois. Il faut cependant exclure les plus extrémistes. La crise d'octobre 1970, marquée par l'assassinat du ministre Pierre Laporte par les terroristes du F.L.Q. fondé en 1963 a profondément ému les Québécois. Et on ne peut imputer cette évolution à la proclamation du général de Gaulle comme n'ont pas hésité à le faire certains journaux anglophones. Le général de Gaulle ne pouvait cautionner le terrorisme qu'il avait dû combattre dans son propre pays au moment de la guerre d'Algérie. Par contre, il n'aurait peut-

être pas désavoué l'action du Parti Québécois et de son leader René Levesque arrivé au pouvoir en 1976.

Après 1967, les relations franco-canadiennes connaissent une pause ; par contre, les relations franco-québécoises ne sont pas rompues, loin de là. Le Québec, au Canada, a la préférence de la France et les échanges s'intensifient notamment par le biais d'organismes comme l'O.F.Q.J. fondé en 1968. Après le départ du général de Gaulle on revient à une normalisation des rapports franco-canadiens résumée par la formule utilisée par Valéry Giscard d'Estaing, « non-indifférence » à l'égard du Québec mais « non-ingérence » dans les affaires intérieures du Canada.

Les accords Chirac-Bourassa de 1974 témoignent de la priorité accordée aux échanges économiques jugés encore et à juste titre insuffisants. Mais le ménage à trois n'est pas à l'abri de crises et l'équilibre reste difficile. Le problème de la représentation du Québec au sommet de la Francophonie, les rivalités de la France et du Québec dans les pays francophones en sont des exemples plus récents.

Les rapports entre le gouvernement fédéral et le Québec se sont également modifiés ; le premier a accéléré le processus de bilinguisme qu'il avait ébauché en 1964. Avec Trudeau, le français devient langue officielle au même titre que l'anglais. Mais le bilinguisme et le biculturalisme n'ont pas que des adeptes et déjà le général de Gaulle avait refusé de voir dans le Canada un pays autrement que britannique.

Il est donc bien difficile de dégager l'influence directe de la politique du général de Gaulle dans l'évolution du Canada et des rapports franco-canadiens et franco-québécois. Ce que l'on peut défendre est la conjonction de plusieurs prises de conscience : d'un côté celle d'une identité québécoise par les principaux intéressés depuis les débuts de la Révolution Tranquille, de l'autre celle du gouvernement fédéral qui amorce une politique de bilinguisme pour désamorcer la bombe de l'indépendantisme et enfin celle du général de Gaulle qui voit dans le Québec l'exemple d'un renouveau français et c'est le sens qu'il donne à ses « retrouvailles ». Le Québec enfin réclame l'application du principe du droit à l'autodétermination des peuples. « Vive le Québec libre » est ainsi la reconnaissance d'une conscience nationale en harmonie avec les principes défendus par le général de Gaulle au nom de la France.